



Réunion plénière du 5 novembre 2019

Membres présents : MM. Aurélien GRIZON, Jean-Christophe BRUNET, Georges CASCARINO, Éric CRÉMADES, Gérard DOYEN, Laurent HURST, Jean-Christophe LAMONTAGNE, Johny MENANTEAU, Anthony MICHEAU, Nicolas MILLET, Patrick MOREAU, Claude SONALLY, Joël GAY, Jamel KOUROGHLI, Christian VALDEC.

Membres excusés : MM. Laurent HURST, Gilles LORGEUX, Jean-Michel PRECART.

Invitée excusée : Pierrette BARROT

Début de réunion : 19h.

1. Approbation du procès-verbal n°4 plénière du 1^{er} octobre 2019.

Deux omissions ont été faites lors de la rédaction du procès-verbal, il faut lire « membres excusés » MM. Éric CRÉMADES, Laurent HURST, Gilles LORGEUX, Anthony MICHEAU, Jean Michel PRÉCART et ajouter à cette liste, le nom de M. Denis POTY.

Après ces rectificatifs, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Point sur les effectifs.

A ce jour, nous comptons 161 arbitres désignables répartis par niveau et catégorie :

National : 1

Régional : 26

Départemental : 134.

3. Examens formation initiale 3^{ème} et 4^{ème} sessions.

Comme indiqué sur le procès-verbal du bureau du 29 octobre 2019, 10 candidats présentés, 10 reçus. La prochaine session programmée le dimanche 10 novembre fait état de 5 candidats et candidates.

4. Résultats tests théoriques du 2 novembre 2019.

65 arbitres présents.

25 arbitres excusés.

La correction des QCU a été réalisée par les membres de CDA présents, à l'exception de ceux qui ont eu connaissance des numéros tirés par les candidats.

La correction du rapport se fera par une unique personne, le président de la commission M. Aurélien GRIZON.



C.D ARBITRAGE

Page 2

Pour les absents et les excusés, le rattrapage se fera le dimanche 17 novembre 2019 au siège du district, de 9h à 12 heures en même temps que celui du test physique qui se déroulera sur le stade municipal de ST GEORGES DES COTEAUX. Tous les arbitres ont rendez-vous à SAINTES au siège du district 13 cours Paul Doumer.

5. Préparation tests théoriques et physiques du 17 novembre 2019.

Comme pour les tests du 2 novembre, un courriel va être envoyé à chaque membre ainsi qu'aux observateurs pour connaître la disponibilité de chacun pour réaliser l'encadrement et la correction du QCU. Les rapports seront corrigés par Aurélien GRIZON.

6. Courriers.

Courrier de la commission de discipline du 5 septembre 2019, pris connaissance.

En marge de l'amende de 25 euros, l'arbitre n° de licence 1132419372 aura un retrait de -2 pts pour absence de rapport en vertu de la charte de déontologie (R.I CDA 2019/2020).

De la commission de discipline du 4 octobre 2019, pris connaissance. Problème d'affichage du numéro 5 visiteur sur l'application de la feuille de match informatisée. L'arbitre ne peut être mis en cause.

De la commission de discipline du 4 octobre 2019, pris connaissance. En marge de l'amende de 25 euros, l'arbitre n° de licence 1132419372 aura un retrait de -2 pts pour absence de rapport en vertu de la charte de déontologie (R.I CDA 2019/2020).

De M. Steevens BERTHONNEAU du 9 octobre 2019, pris connaissance. M. Aurélien GRIZON lui a répondu.

7. Questions diverses.

Georges CASCARINO demande si nous avons proposé une liste d'arbitres qui pourront officier en championnat universitaire. Aurélien GRIZON va se charger de cela.

Denis POTY demande à ce que des dates d'observations soient libérées afin de voir nos candidats ligue avant qu'ils soient observés en R3.

Les membres de la CDA soulignent l'énorme implication de Laurent HURST pour l'arbitrage féminin. À son initiative, un article a été mis sur le site du district.

Des notifications vont être également envoyées à certains clubs pour les informer du nombre de matchs effectués par leur arbitres (< ou = à 4).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

Aurélien GRIZON

Jean Christophe BRUNET

Le président de la CDA

Le secrétaire de la CDA